



Enseignement
Catholique
Alsace



21 AVENUE FOCH

SPECIAL RENTREE 2026-2027



**Ce journal est à conserver.
Il vous sera utile toute l'année scolaire.**

**Institut de l'Assomption
21 avenue Foch - 68000 COLMAR
Tél : 03 89 41 23 48**

secretariat-primaire@assomptioncolmar.fr ou secretariat-college@assomptioncolmar.fr

Site internet : www.assomptioncolmar.fr

Visite Virtuelle de l'Etablissement : <https://www.visitevirtuelle-assomption.fr/>

EDITORIAL 2026

Une année scolaire s'achève, une nouvelle s'apprête déjà à commencer.

Tout au long de cette année, élèves, familles et personnels ont fait vivre notre établissement avec enthousiasme, exigence et générosité. Nous tenons à remercier chaleureusement chacun pour sa confiance, son engagement et sa contribution à cette belle aventure collective.

L'été sera également une période active pour notre établissement. Si les travaux se déroulent comme prévu, nos élèves découvriront à la rentrée un espace de restauration entièrement rénové. Ce projet, mené avec le soutien de nos partenaires, répond à une double ambition : offrir un cadre plus accueillant, plus fonctionnel et améliorer le confort acoustique de ce lieu de vie essentiel. Nous avons bon espoir de pouvoir accueillir les jeunes dans ces nouveaux espaces dès les premiers jours de septembre.

Cette rentrée marquera aussi le lancement de notre **Projet d'établissement 2025-2030**. Fruit d'une réflexion collective associant les différents acteurs de notre communauté éducative, il donnera le cap de nos actions pour les cinq prochaines années. Il guidera nos projets pédagogiques, éducatifs et pastoraux avec une même ambition : permettre à chaque jeune de grandir, de s'épanouir et de révéler le meilleur de lui-même dans un climat de confiance, d'exigence et de bienveillance.

Vous trouverez dans cette édition l'ensemble des informations nécessaires pour préparer sereinement la rentrée scolaire : calendrier, organisation, services et temps forts de l'année à venir.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de cette période estivale pour vous reposer, partager de beaux moments en famille et revenir avec une énergie renouvelée.

Toute la communauté éducative se joint à nous pour vous souhaiter de très belles vacances.

Bel été à toutes et à tous !

Les Chefs d'établissement

M. Adrien WEBER
Chef d'Etablissement Coordinateur

Mme Bénédicte KRUST
Chef d'Etablissement du 1^{er} degré



ORGANISATION DU JOUR DE LA RENTREE

Ecole
Maternelle

Rentrée le Mardi 1er septembre 2026

→ Réunion de rentrée parents de maternelle : Vendredi 18 septembre à 17h30

Petite Section : 09h00-11h50 (pas d'école l'après-midi)

Moyenne Section : 14h00-16h00

Grande Section : 09h00-16h00 ou 10h00-16h00 (répartition par moitié de classe. L'horaire pour votre enfant vous a été transmis par mail)

La demi-pension et la garderie du soir fonctionneront dès le 1^{er} jour. Il faudra simplement en informer les aides maternelles le matin même.

Restauration Maternelle : Les enfants demi-pensionnaires sont servis à table au restaurant scolaire et encadrés par des Enseignants et les Aides-Maternelles.

Ecole
Elémentaire

Rentrée le Mardi 1er septembre 2026

Afin d'améliorer l'accueil et de permettre des contacts privilégiés en ce premier jour de classe entre tous, nous avons échelonné les horaires de rentrée :

09h00 Accueil des CM1 et CM2

→ Réunion de rentrée parents de CM1+CM2 : Mardi 08 septembre à 17h30

09h30 Accueil des CE1 et CE2

→ Réunion de rentrée parents de CE1+CE2 : Lundi 07 septembre à 17h30

13h30 Accueil des CP

→ Réunion de rentrée parents de CP : Mardi 1er septembre à 17h30

Pour le bon déroulement de cette journée, nous vous demandons de respecter les horaires et de quitter la cour dans la demi-heure qui suit l'appel et surtout de ne pas monter dans les classes.

Les parents sont accueillis dans la cour. L'Association des Parents d'Elèves (APEL) vous offrira un café de convivialité. Les élèves seront appelés pour rejoindre leur nouvelle classe.

Apporter dès ce 1^{er} jour ce qui a été demandé sur la liste complémentaire.

Les sorties se feront aux horaires suivants : 11h50 et 16h00.

La demi-pension et les accueils du soir fonctionneront dès le 1^{er} jour ; le service d'aide aux devoirs fonctionnera à partir du jeudi 03 septembre 2026.

Rentrée en 6^{ème}

Mardi 1er septembre 2026
de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

*Les parents de 6^{ème}, pour cette première rentrée au Collège,
peuvent être présents avec leurs enfants pour l'appel.*

Attention : LES 6^e SERONT LIBÉRÉS MERCREDI 2 SEPTEMBRE

→ Réunion Parents de rentrée 6^e jeudi 3 septembre à 18h00

Rentrée en 5^{ème}

Mardi 1er septembre 2026
de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Attention : LES 5^e SERONT LIBÉRÉS MERCREDI 2 SEPTEMBRE

→ Réunion Parents de rentrée 5^e lundi 7 septembre à 18h00

Rentrée en 4^{ème}

Mercredi 02 septembre 2026
de 08h00 à 11h00

→ Réunion Parents de rentrée 4^e mardi 8 septembre à 18h00

Rentrée en 3^{ème}

Mercredi 02 septembre 2026
de 09h00 à 12h00

→ Réunion Parents de rentrée 3^e jeudi 24 septembre à 18h00

 **Reprise des cours pour tous les élèves le jeudi 03 septembre 2026 selon
l'emploi du temps distribué à la rentrée.**

FONCTIONNEMENT DU PREMIER JOUR

- Pour ce premier jour, apporter : trousse, agenda et feuilles.
- Le restaurant scolaire et les études fonctionneront dès le premier jour. Les enfants auront la possibilité de s'inscrire à la demi-pension le matin.
- Des documents seront remis à vos enfants, veuillez en prendre connaissance, les signer si nécessaire et vérifier que votre enfant les rapporte le plus vite possible.
- Les photos de classe sont programmées le 1er septembre pour les 6^{èmes}/5^{èmes} et le 2 ou 3 septembre pour les 4^{èmes} / 3^{èmes}.

HORAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE

OUVERTURE DU PORTAIL A 07h30

Ecole Maternelle

08h00 - 11h50

13h50 - 16h00

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

- Accueil jusqu'à 08h30.
- Les enfants peuvent être accueillis le matin à partir de 07h30, le soir, garderie de 16h00 à 18h30.



Modification des horaires

Ecole Elémentaire

08h00 - 11h50

13h50 - 16h00

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

Les enfants peuvent être accueillis le matin à partir de 07h30
(voir organisation du périscolaire du soir dans le carnet de liaison)

Collège

08h00 - 11h55

13h50 - 15h40 ou 16h55 ou 17h45

Possibilité d'avoir des cours entre 12h00 et 14h00.

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

08h00 - 11h45

(Mercredi)

Pour des questions de sécurité, nous vous rappelons que les cours de l'Etablissement sont réservés aux élèves. Seuls les parents de Maternelle peuvent les traverser pour rechercher leur enfant aux horaires autorisés.

Nous vous rappelons que le portail principal (21 Avenue Foch) est ouvert aux élèves :

Le matin	En journée	Le soir
- de 07h30 à 08h30	- de 08h50 à 09h00	- de 15h40 à 16h10
	- de 10h00 à 10h05	- de 16h50 à 17h15
	- de 11h00 à 11h05	- de 17h45 à 18h30
	- de 11h50 à 12h10	
	- de 12h55 à 13h05	
	- de 13h25 à 14h00	
	- de 14h45 à 14h50	

L'entrée dans l'Etablissement en dehors de ces horaires ne peut être envisagée (sauf pour rendez-vous médicaux ou avec un personnel de l'école ou du collège).



Portail Principal Avenue Foch
Ouverture à 7h30 le matin

Entrée CE2 CM1 CM2
08h00
Entrée tout niveau
13h30

Sortie CE2
CM1 CM2
11h50
16h00
16h55



**PREAU
COLLEGE**

Portail Cour

Portail Maternelle

**ECOLE
PRIMAIRE**



Sortie tout
niveau
17h45
18h30

**PREAU
PRIMAIRE**

Portail Élémentaire

GYMNASE



Entrée CP CE1
08h00
Sortie CP CE1
11h50
16h00
16h55

RESTAURANT SCOLAIRE

Portail Rue Aristide Briand
Ouverture à 7h30 le matin

ABSENCES ET ENTREES / SORTIES DES ELEVES

A l'Ecole et au Collège

La scolarité est **OBLIGATOIRE à partir de la Petite Section**. Les départs anticipés en vacances ou retours tardifs ne sont pas autorisés. En cas de force majeure, prière d'écrire un courrier au Chef d'Etablissement qui sera porté au dossier de l'élève.

Les parents sont priés d'avertir l'Etablissement de l'absence de l'élève **le jour même, dès 07h30**.

Pour les absences au Collège : Les parents devront envoyer un message via la plateforme EcoleDirecte à la **Vie Scolaire : ABSENCE COLLEGE** ou laisser un message vocal au **03 89 29 25 35** en précisant le nom, prénom et classe de votre enfant, ainsi que le motif et la durée prévisible de l'absence.

Au retour d'une absence : l'élève devra se présenter au bureau de la vie scolaire pour remettre son bulletin d'absence, complété et signé par les parents (voir carnet de liaison, page 1).

Pour les absences à l'Ecole Primaire : **veuillez composer le 03 89 29 25 38** pour excuser les absences de classe et/ou d'étude du soir (laisser un message vocal en précisant le nom, prénom et la classe de votre enfant) ou envoyer un message à la Vie Scolaire : **ABSENCE PRIMAIRE** sur la plateforme EcoleDirecte.

Entrées et Sorties au Collège

Pour faciliter la surveillance et pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties des élèves **se font par le grand portail de l'Avenue Foch exclusivement**.

Nous attirons tout particulièrement votre attention à être vigilants quant à l'emploi du temps de vos enfants, de façon à éviter impérativement une attente parfois injustifiée à l'extérieur du site. Nous ne sommes pas responsables de vos enfants si par exemple, ayant cours à 09h00, ils sont déjà présents à 08h30 avenue Foch.

Au Collège, les élèves qui n'ont pas cours se rendent en salle de permanence pour faire leurs devoirs. La surveillance des élèves est assurée par les personnels d'éducation.

LUN – MAR – JEU – VEN (08h00 – 11h55 et 13h50-17h45)

MER (08h00 – 11h45)

Les vélos doivent être garés et cadenassés dans le garage prévu à cet effet à droite de l'entrée. En cas de vol, l'établissement ne peut être tenu pour responsable.

La sortie des élèves de l'enceinte de l'Etablissement durant les interclasses ou entre deux heures de cours est strictement interdite sauf autorisation particulière (voir carnet de liaison).

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONGES

Rentrée des élèves du Collège et du primaire	A partir du Mardi 1er Septembre 2026
TOUSSAINT	Du Vendredi 16 Octobre 2026 après les cours au Dimanche 1er Novembre 2026 inclus
NOËL	Du Vendredi 18 Décembre 2026 après les cours au Dimanche 03 Janvier 2027 inclus
HIVER	Du Vendredi 19 Février 2027 après les cours au Dimanche 07 mars 2027 inclus
PRINTEMPS	Du Vendredi 16 Avril 2027 après les cours au Dimanche 02 Mai 2027 inclus
PONT DE L'ASCENSION	Du Mercredi 05 Mai 2027 après les cours au Dimanche 09 Mai 2027 inclus
VACANCES D'ETE Primaire VACANCES D'ETE Collège	A définir A définir selon les dates du Brevet

HEURES D'OUVERTURE SERVICE ADMINISTRATIF

Tous les jours de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Fermé le mercredi après-midi

Attachée Gestion et DRH Chantal HOCKARD

Secrétariat Direction Primaire Natalia DELANNOY

Secrétariat Direction Collège Margaux STUMPF

Comptabilité Julie GENIN

Téléphone : 03 89 41 23 48

Contacter l'école Primaire : SECRETARIAT PRIMAIRE sur la plateforme EcoleDirecte

Contacter le Collège : SECRETARIAT COLLEGE sur la plateforme EcoleDirecte

En cas de blessure légère, nous dispenserons les premiers soins aux élèves. **Tout enfant malade, ne pouvant assister aux cours, devra être cherché par un de ses parents ou autre responsable désigné sur la feuille de renseignements.**

CARNET DE LIAISON

Le carnet de liaison est distribué à chaque élève, de la maternelle à la 3^e, en début d'année scolaire.

Il permet la transmission des informations entre la famille et l'Etablissement (Direction, Vie Scolaire, Administration, Enseignants, ...).

Chaque élève doit toujours être en possession de son carnet.

A la rentrée, les parents veilleront tout particulièrement à prendre connaissance du Projet éducatif et des règles qui régissent la vie au sein de l'Institut :

- Organisation du temps scolaire
- Règles concernant le travail scolaire
- Procédures à suivre en cas d'absence, de retard ou d'inaptitude en EPS
- Règles concernant le comportement / Sanctions
- Modalités d'inscription pour les études, l'aide aux devoirs, la demi-pension et l'accueil du soir.
- Codes d'accès pour les différents supports numériques (Ecole Directe, Office 365).

En cours d'année scolaire, afin d'assurer le meilleur suivi des enfants, les parents devront régulièrement consulter le carnet de liaison et veiller à sa bonne tenue.

Une circulaire concernant les **activités FERIA** sera envoyée via EcoleDirecte au cours du mois d'octobre. Les ateliers débuteront après les vacances de la Toussaint.

FOURNITURES SCOLAIRES PRIMAIRE ET COLLEGE

Les manuels scolaires sont distribués dès la rentrée. Ils doivent être couverts et rendus en bon état en fin d'année. Différentes amendes sont prévues pour les manuels abîmés.

La location des livres est comprise dans les frais divers.

La liste des fournitures scolaires pour l'année à venir est envoyée aux familles par mail ou sur Ecole Directe.

Une partie du matériel scolaire sera commandé par les enseignants et facturé aux familles. En primaire, le matériel doit être renouvelé tout au long de l'année.

TELEPHONE PORTABLE

Interdiction d'être en possession d'un téléphone et montres connectées : Les élèves ne pourront plus porter ou avoir leur téléphone ou tout autre appareil connecté dans l'enceinte de l'établissement, pendant les cours et les activités périscolaires.

1. **Téléphones éteints et rangés** : Les élèves pourront laisser exclusivement leur téléphone éteint dans leur casier. L'établissement ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation de ces appareils.
2. **Usage des tablettes pour les classes de 5e, 4e et 3e** : L'utilisation de la tablette en tant qu'outil pédagogique reste autorisée en classe ou en permanence sous la surveillance et l'autorité des personnels. Pour rappel, la tablette est un outil sous surveillance, avec des applications strictement validées par l'équipe enseignante. Le flux des connexions et son utilisation sont sous protection et administration de nos équipes.
3. **Exceptions** : Les élèves en situation de handicap nécessitant un dispositif médical associé à un équipement de communication seront bien sûr autorisés à l'utiliser. Des exceptions spécifiques à des fins pédagogiques pourront également être envisagées, en fonction des besoins exprimés par les enseignants.
4. **Que faire si un élève a un besoin urgent de joindre sa famille ?** Un élève peut avoir au cours du temps scolaire le besoin de joindre l'un de ses responsables légaux, pour cela il est prié de se rendre au bureau de la vie scolaire (ou au secrétariat entre 13h00 et 14h00).
5. **Conséquences en cas de manquement** : Toute utilisation non autorisée d'un appareil connecté pourra entraîner des sanctions appropriées, allant de l'avertissement (carton) jusqu'à la confiscation de l'appareil, en accord avec le règlement intérieur.

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTIONS 2027/2028

Elles débutent dès le mois de septembre 2026. Merci de compléter le formulaire de pré-inscription en ligne sur le site internet de l'Etablissement (cela concerne uniquement les nouveaux élèves, non-inscrits dans l'Etablissement).

Les réinscriptions des élèves déjà présents auront lieu courant du mois de janvier 2027.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT DURANT L'ETE

Durant les congés d'été, **le Service Administratif sera fermé du Vendredi 10 juillet 2026 au soir au Mercredi 19 août 2026 inclus.**

TENUE VESTIMENTAIRE AU COLLEGE

Les collégiens se présentent avec une tenue de ville adaptée au contexte scolaire : le port du jogging et du maillot de sport, de jeans troués, de chaussures sans lanière de type tongs ou de vêtements trop courts (jupes, shorts, débardeurs, crop-top, ...) n'est pas autorisé. Le maquillage doit rester discret et le piercing est interdit.

DEMANDE DE BOURSES AU COLLEGE ANNEE 2026/2027

À compter de la rentrée 2026, **l'étude automatique du droit à la bourse** sera mise en place. Les familles sont invitées à consulter le barème d'attribution des bourses et à compléter le formulaire qui leur sera adressé par courriel à la rentrée afin d'autoriser l'examen automatique du droit à la bourse.

FONDS SOCIAL COLLEGIEN – FONDS SOCIAL RESTAURATION

Il est possible de bénéficier d'une aide financière accordée par le Rectorat au titre des Fonds Sociaux. Ces informations seront remises aux élèves par le biais du carnet de liaison vers le 15 septembre 2026.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les abonnements se font auprès des compagnies de bus ou de la SNCF.

<https://www.trace-colmar.fr/>

<https://www.fluo.grandest.fr/>

L'APEL ASSOMPTION

Accueillir, représenter, informer, accompagner

L'APEL Assomption – Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre – est l'unique association de parents d'élèves au sein de l'établissement.

Constituée d'une équipe de parents bénévoles regroupés au sein d'un Conseil d'administration, l'association participe activement à la vie de l'établissement :

- Elle vous **représente** dans les différentes instances de l'établissement : commission restauration, conseil d'établissement, ...
- Elle recrute et **anime** le réseau des parents correspondants qui représentent les familles lors des conseils de classes,
- Elle **soutient financièrement** différents projets menés par les équipes éducatives : sorties, voyages, acquisition de matériel pédagogique, location de matériel pour la kermesse, ...
- Elle **participe aux événements de l'établissement** : café d'accueil à la rentrée, stand d'accueil lors des Portes ouvertes, distribution de manalas et de beignets de carnaval, comédie musicale, forum des carrières, kermesse ...
- Elle **organise des manifestations** et des actions à **destination des élèves** (Escape Games sur la problématique du gaspillage alimentaire au collège, ateliers Art thérapie au primaire dans le cadre de la semaine des Apel 2023, ...) et **des parents** (conférences et débats sur des sujets éducatifs).
- Elle **monte des opérations** pour financer ses différentes actions et propose aux familles des ventes de pensées et de sapins, ...)

Plus largement, adhérer à l'APEL, c'est rejoindre la plus importante association nationale de parents d'élèves avec plus de 970 000 familles adhérentes, et accéder à de nombreuses ressources pour vous aider dans la scolarité et l'éducation de vos enfants avec notamment :

- Le **magazine « Famille & éducation »**, qui tous les deux mois, vous apporte des informations pratiques sur la vie scolaire, l'actualité de l'éducation, les questions éducatives et de société. Un site internet : www.apel.fr où vous retrouverez beaucoup de réponses aux questions sur la scolarité et l'éducation de vos enfants,
- Un **service téléphonique** gratuit – APEL Service au 01 46 90 09 60, regroupant des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes, ...) pour répondre en toute confidentialité à vos interrogations sur la scolarité et l'éducation de vos enfants,
- Un **service d'Information et Conseil aux Familles** (ICF) qui, à l'échelle de l'académie, informe, sensibilise et soutient les parents (accompagnement à l'orientation et à l'inclusion des enfants à besoins particuliers). En Alsace, vous pouvez joindre ce service au 03 88 21 52 33.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de l'APEL Assomption pour prendre une part active à la vie de l'Etablissement scolaire de votre enfant !

Que ce soit pour participer à des actions ponctuelles ou pour devenir membre actif régulier du Conseil d'Administration de l'APEL, vous êtes les bienvenus !

Retrouvez-nous lors des différentes réunions de rentrée qui se tiendront courant septembre, ainsi que l'Assemblée Générale qui se tiendra le mercredi 23 septembre 2026 à 19h00.

L'APEL Assomption vous souhaite un bel été et une bonne rentrée 2026 !

Pour nous contacter :

Mail : apel@apel-assomptioncolmar.fr

ou sur Facebook : <http://www.facebook.com/apelassomptioncolmar68>